



# Fiche d'Inscription à l'éducation précoce

## Année scolaire 20\_\_ / 20\_\_

Cher parents,

Les enfants âgés de **trois ans** accomplis le **1er septembre de l'année en cours** peuvent être inscrits à l'éducation précoce de la Commune de Steinfort.

Pour de plus amples renseignements, contactez (pour le précoce à Steinfort) Mesdames Carole Barthélemy, Anne Mangen et Sonja Meyers au n° téléphone 399 313-360 et (pour le précoce à Kleinbettingen) Mesdames Michèle Arnold, Lynn Frieden et Tanja Calderoni au n° téléphone 26 10 89 47.

### Fiche d'inscription

Nom et prénom des parents: .....

Adresse: .....

Date de naissance de l'enfant: ..... Lieu de naissance de l'enfant:.....

Allergies ou maladies éventuelles: .....

Prière de marquer d'une croix les plages pendant lesquelles votre enfant fréquentera l'éducation précoce. L'inscription des enfants pour un minimum de 5 plages par semaine est souhaitée. L'inscription pour un minimum de 3 plages par semaine est obligatoire:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
matin					
après-midi					

Pour des raisons d'organisation ce choix ne pourra pas être modifié en cours d'année.

**Notre enfant ne sera pas inscrit à l'éducation précoce de la Commune de Steinfort.**  
**Pour des raisons d'organisation tous les parents sont priés de renvoyer le présent formulaire.**

Je soussigné(e), responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Date: .....

Signature du tuteur: .....

4, SQUARE PATTON

ADRESSE POSTALE:  
B.P. 42  
L-8401 STEINFORT

TEL: 399 313-1  
FAX: 390 015

INFO@STEINFORT.LU  
WWW.STEINFORT.LU

Le présent formulaire est à renvoyer à:

Administration communale de Steinfort  
B.P. 42  
L-8401 STEINFORT

N'hésitez pas à demander des formulaires supplémentaires en cas de besoin au n° de téléphone 39 93 13-1.

Prière de retourner >>>

# Education précoce

## Fiche de renseignements

Nom de l'enfant: .....

Prénom de l'enfant: .....

Date et lieu de naissance: .....

Matricule: .....

Nationalité: .....

Langue(s) parlée(s) par l'enfant: .....

Nom du père: .....

Adresse: .....

.....

Nom de la mère: .....

Adresse: .....

.....

### Numéros de téléphone (personnes à contacter)

Domicile: .....

Bureau père: .....

GSM père: .....

Bureau mère: .....

GSM mère: .....

Autres: .....

**(Veuillez noter qu'il est important que vos enfants soient «propres»)**

Remarques éventuelles: .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Règlement d'ordre intérieur concernant le fonctionnement des groupes du cycle 1 (enseignement « précoce »)

**1.** Les enfants âgés de 3 ans révolus avant le 1er septembre de l'année scolaire sont admissibles aux cours du 1er cycle précoce.

**2.** Les admissions se font au début de l'année scolaire, sur déclaration des parents auprès de l'administration communale. (remise du formulaire d'inscription)

**3.** L'inscription des enfants est gratuite et facultative. Néanmoins les enfants inscrits sont tenus d'être présents régulièrement.

**4.** L'inscription des enfants pour un minimum de 5 plages par semaine est souhaitée. L'inscription pour un minimum de 3 plages par semaine est obligatoire.

**5.** Il est souhaitable que les enfants soient propres.

**6.** Les enfants inscrits au 1er cycle précoce et domiciliés dans une commune autre que la commune de Steinfort, peuvent être admis au groupe qui a le nombre le plus élevé de plages libres.

**7.** Les enfants qui sont inscrits au cours de l'année scolaire, seront admis au groupe qui a le nombre le plus élevé de plages libres.

**8.** La différence entre les effectifs de classe des deux groupes ne devra pas dépasser le nombre de 3 enfants.

**9.** Tous les cas non prévus par le présent règlement requièrent une décision du collège des bourgmestre et échevins sur avis du comité d'école et de la direction de région de l'enseignement fondamental.

